



---

**Procès-verbal de la séance du 08 décembre 2025**

---

**Président du Conseil** : Manuel Stern      **Début de la séance** : 20h17

---

**Ordre du jour modifié**  
**Approuvé par la majorité du Conseil**

1. Appel
2. Approbation de l'ordre du jour
3. Approbation du Procès-verbal du 17 novembre 2025
4. Approbation du Procès-verbal du 24 novembre 2025
5. Election d'un délégué à l'APEJ
6. Communication du Bureau du Conseil
7. Communication de la Municipalité
8. Préavis 059/2021-2026 – Demande de crédit de CHF 77'282.00 TTC en vue du remplacement d'un véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte
9. Préavis 060/2021-2026 – Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN)
10. Préavis 061/2021-2026 – Budget 2026
11. Préavis 062/2021-2026 – Demande de crédit de CHF 1'900'000.00 pour le remplacement des chaudières à mazout des bâtiments du Centre communal par des pompes à chaleur
12. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)
13. Propositions individuelles et divers.

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, ouvre la séance à 20h17 en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

**1. Appel des membres du Conseil Communal**

Conseil communal : sur 50 membres élus, 39 sont présents, 10 excusés, (Iftikhar Ahmed, Bertrand Cagneux, Luc Debluë, Florence Dutruy, Michel Dutruy, François Girardin, Isabelle Jacober Harel, Nicolas Lockhart, Robert Schmoll, Patrick Wavre), 1 absent (Alexandre Suess).

Le quorum de 26 est atteint. La majorité absolue est fixée à 20.

**2. Approbation de l'ordre du jour**

**M. Manuel Stern, Président du Conseil**, rappelle la recherche d'un délégué du Conseil intercommunal à l'APEJ, évoquée lors des deux précédentes séances. Une personne ayant

été proposée, il soumet à l'assemblée l'ajout d'un point 5 à l'ordre du jour afin de procéder à cette nomination. Cette modification est approuvée à l'unanimité.

Il propose également la suppression du point 11 de l'ordre du jour (préavis n°63), conformément aux dispositions réglementaires rappelées par l'autorité préfectorale, précisant qu'il manque un rapport de commission et que par conséquent il ne peut y avoir ni discussion ni débat ni vote.

L'assemblée accepte également cette suppression à la majorité avec 4 refus.

L'ordre du jour est ainsi modifié.

### 3. Approbation du Procès-verbal du 17 novembre 2025

Le procès-verbal est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

### 4. Approbation du Procès-verbal du 24 novembre 2025

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, informe que, pour des raisons de calendrier, le procès-verbal n'a pas été transmis en même temps que la convocation, mais a toutefois été adressé aux membres cinq jours avant la séance. Il précise que sa lecture intégrale n'est pas obligatoire sauf demande de la majorité de l'assemblée. Aucune demande de lecture n'est formulée lors du vote. Un ajout est toutefois présenté en page 5 quant aux propos de M. Laurent Kilchherr, municipal : « Il indique également que les contrôles menés tendent déjà de plus en plus à s'aligner sur les pratiques françaises ; dès lors, si l'objectif est de poursuivre dans cette orientation, il convient de formuler ce type de recommandation ».

Le procès-verbal est accepté à la majorité avec 8 abstentions.

### 5. Nomination d'un délégué de l'APEJ

Une candidature a été reçue pour la désignation du représentant du Conseil à l'APEJ, en la personne de **Mme Caroline Muller** (groupe ADF). Mme Muller est élue tacitement.

### 6. Communication du Bureau du Conseil

**Manuel Stern, président du Conseil**, partage quelques communications.

**Sortie du Conseil communal** : Le Bureau annonce que la sortie du Conseil aura lieu au printemps, en principe le samedi 2 mai ou, éventuellement, le 9 mai, la date exacte devant encore être confirmée selon les disponibilités des lieux et activités.

**Action sociale – Lion's Club de Nyon** : En accord et ensemble la Municipalité et le Bureau du Conseil ont le plaisir d'offrir aux conseillers ce soir un coffret de fondue « Fondue des Lion's ». La recette de cette initiative sera reversée à deux associations soutenant des causes sociales : Fraxas (syndrome du X fragile) et Bus Handicap (transports et accompagnement pour personnes handicapées). Il remercie M. Thomas Morisod pour l'organisation logistique.

**Organisation de la séance** : Même si un point a été retiré de l'ordre du jour, Monsieur le Président souligne que l'ordre du jour de cette séance est très chargé et qu'elle pourrait durer tard. Le cas échéant si les discussions se prolongent au-delà de 23h45, un vote à la majorité déterminera si la séance se poursuivra au-delà de minuit ou si elle sera reportée au lendemain.

**M. Manuel Stern, Président du Conseil**, passe la parole à **Lucie Kunz-Harris, syndic**.

## 7. Communications de la Municipalité

**Lucie Kunz-Harris, syndic** partage deux communications.

**Fibre optique** : En réponse à la question de **M. Thomas Morisod** lors du Conseil du 17 novembre, **madame le Syndic** informe que deux fournisseurs déploient la fibre optique sur la commune : Swisscom et NetPlus. NetPlus assure la connexion jusqu'au dernier mètre chez les utilisateurs là où ils sont présents, tandis que Swisscom déploie la fibre partout sauf pour le dernier mètre, qui dépend des propriétaires fonciers. Les membres sont invités à contacter leur fournisseur pour tout renseignement complémentaire.

**Préavis n°63** : Suite au retrait du préavis n°63 de l'ordre du jour en raison de l'absence de rapports finalisés, la municipalité propose de le présenter lors d'un conseil communal extraordinaire prévu le lundi 19 janvier, afin de ne pas surcharger la séance de mars déjà planifiée.

**Lucie Kunz-Harris, syndic**, souhaite également de belles fêtes de fin d'année à toutes soulignant que c'est le dernier Noël de cette législature et passe la parole à **M. Hervé Mange, municipal**.

**M. Hervé Mange, municipal**, partage deux communications.

**Préavis 056/2021-2026 – Droits de superficie SITSE** : En réponse à **M. Philippe Magnenat** à la question posée lors du Conseil du 17 novembre dernier, il est précisé que si une ou les deux stations STAP étaient démantelées, la Commune pourrait demander la révocation des droits de superficie distincts accordés aux SITSE.

**Clôture du préavis 041/2021-2026 – Étude de faisabilité parcelle N°11** : Le préavis, qui avait attribué un crédit de CHF 45'200.00 TTC pour l'étude, est clôturé avec des dépenses totales de CHF 44'400.00 TTC, générant un reliquat excédentaire de CHF 800.00.

Il passe la parole à **Mme Christa Von Wattenwyl, municipale**.

**Christa von Wattenwyl, municipale** présente Tapatou, une plateforme locale qui se concentre sur Terre Sainte où on peut vendre, acheter, échanger, avec des objets dont on n'a peut-être plus l'utilité. Il suffit de s'inscrire, avec un code d'activation que l'on peut récupérer à la Commune.

### **D'autres communications diverses :**

#### Nouveau règlement sur le patrimoine arboré

La DGE a validé le règlement. Il a été publié sur la FAO (Feuille des Avis Officiels) avec un délai référendaire de 20 jours. Par la suite, sans référendum, il pourra entrer en vigueur.

Plantation d'arbres au Centre Sportif, au chemin des Repingonnes et à l'Avenue de Bossey  
Plantation de 5 arbres au niveau du Centre Sportif, 6 tilleuls au chemin des Repingonnes et 40 arbres, dont 2 majeurs et 38 plants, à l'Avenue de Bossey.

#### Fermeture de la place de jeux de l'auberge

Des travaux de remplacement d'un jeu et d'un arbre mort ont été entrepris et un nouvel arbre va être rajouté. Ces travaux d'entretien sont réalisés par l'équipe du service des extérieurs et devraient durer jusqu'à un mois. La durée dépendra grandement de la météo.

#### Travaux à la place de jeux du Centre Sportif

La place de jeux du Centre Sportif va être fermée pour réaliser les socles permettant d'installer les toiles d'ombrage mentionnées lors du Conseil du 29 septembre dernier. La durée des travaux n'est pas encore connue mais le souhait serait de les réaliser durant le mois de février.

### Préavis 51/2021-2026 – Etude sur la protection contre les crues et renaturation des chenaux de Bossey

Les autorités cantonales ont confirmé l'attribution de la subvention pour les études sur la renaturation des chenaux de Bossey. Une séance de démarrage avec tous les intervenants est planifiée avant Noël.

### Clôture du Préavis 82/2016-2021

L'étude relative au préavis sur l'autonomie énergétique des bâtiments du Centre communal est arrivée à son terme. Le total des honoraires des mandataires s'est élevé à CHF 201'277.75, contre les CHF 220'000.00 de crédit initial. Le préavis peut dès lors être clôturé avec un solde positif de CHF 18'722.25.

**Christa Von Wattenwyl, municipale**, clôt ses communications en annonçant l'installation prochaine de quelques nichoirs pour martinets et autres oiseaux sur les bâtiments communaux. Cette action bénéficie également d'une subvention cantonale.

Elle passe la parole à **Mme Emmanuelle Moser-Lehr, municipale**.

**Mme Moser-Lehr, municipale**, partage des informations sur la mobilité

- **Transports publics** : changements d'horaires des CFF et des lignes de bus dès le dimanche 14 décembre, consultables sur le site de la région de Nyon.
- **Offres nocturnes** : Pour remplacer la ligne nocturne 891, coûteuse et peu fréquentée en raison de sa boucle trop longue (près d'une heure), des paires de courses supplémentaires ont été ajoutées aux lignes 811 et 813 les vendredis et samedis, à l'arrivée des derniers trains de nuit, grâce à l'implication des communes de Terre Sainte.
- Plusieurs groupes de travail ont été constitués, notamment sur le développement du transport à la demande pour desservir des secteurs actuellement non couverts qui pourrait être mis en place d'ici 2027, ainsi que sur une possible modification de l'itinéraire de la ligne 813 afin qu'elle puisse passer par le centre sportif. Par ailleurs, la mise en œuvre de la politique de stationnement différencié est en phase finale et devrait entrer en vigueur au printemps.
- Le réseau de vélos en libre-service, fermé à l'été 2025 en raison de divers problèmes, sera remis en service à la mi-mars 2026, sous réserve qu'aucun recours ne soit déposé d'ici au 19 décembre. Il sera entièrement électrique et offrira de nouvelles fonctionnalités, notamment la mise en place de stations éphémères lors de manifestations ou événements particuliers.
- Enfin, un appel d'offre pour une étude mobilité sur tout le territoire de Founex va être lancée au printemps.

**Emmanuelle Moser-Lehr, municipale**, informe que le repas des aîné(e)s se tiendra le jeudi 11 décembre à la salle de spectacle. Il sera préparé par l'auberge de Founex et servi par les jeunes de l'association Démarche.

Elle annonce également que deux ateliers destinés aux aîné(e)s seront organisés au printemps : un « Apéro partage » visant à informer sur les droits et services gratuits (soutien aux proches aidants, loisirs, accompagnement lors de deuils, bibliothèque auditive pour malvoyants) et un atelier sur l'entretien de la mémoire au quotidien.

Concernant la jeunesse, elle explique l'initiative de la travailleuse sociale de proximité, Sophia Hernandez, d'organiser des soirées jeunes pour les 14 à 17 ans, quelques soirs par mois. La participation est en augmentation et la gendarmerie indique par ailleurs que les problèmes observés précédemment ont diminué et que les jeunes se déplaceraient désormais ailleurs.

Enfin, **Emmanuelle Moser-Lehr, municipale**, annonce une surprise sur l'un des rond-point de la Commune et souhaite de belles fêtes à toute l'assemblée.

#### **8. Préavis 059/2021-2026 – Demande de crédit de CHF 77'282.00 TTC en vue du remplacement d'un véhicule d'officier d'intervention du SDIS Terre Sainte**

**Mme Emmanuelle Moser-Lehr, municipale**, présente le préavis et lit les conclusions. Elle précise que la reprise du véhicule actuel s'élève à CHF 1'000.-, montant qui sera reversé dans le fonds de réserve.

**M. Thomas Morisod**, lit les conclusions du rapport de la commission ad hoc.

**M. Nicolas Debluë**, lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, ouvre la discussion mais la parole n'étant pas demandée, il passe au vote.

Le préavis est accepté à l'unanimité.

#### **9. Préavis 060/2021-2026 – Reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise (DISREN)**

**M. Hervé Mange, municipal**, présente le préavis en soulignant que le dispositif est reconduit en fin de législature afin d'assurer une continuité et un fonctionnement opérationnel au début de la législature suivante. Il lit les conclusions du préavis.

**M. Thomas Morisod** lit les conclusions du rapport de la commission ad hoc.

**M. Vincent Damba** lit les conclusions du rapport de la commission des finances.

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, ouvre la discussion.

**Mme Florence Wagnier** rappelle les règles de récusation et informe qu'elle s'est renseignée auprès de Madame le Préfet. En l'occurrence, une personne doit se récuser si elle a un intérêt personnel et privé prépondérant lié à l'objet traité. Dans le cas présent, le dossier ne concerne pas son emploi à Région de Nyon (son activité ne dépend pas du DISREN) de sorte qu'aucune récusation n'est strictement nécessaire. Toutefois, par précaution et pour éviter tout conflit potentiel, elle propose de se récuser volontairement.

**M. Thierry Bessède** attire l'attention sur la piste cyclable sur le territoire de Founex qui était un projet soutenu par le DISREN. Ce tronçon long de 1,5 km présente de nombreux dangers (124 obstacles) pour les cyclistes en raison des nombreuses bouches d'égout, sorties de garages et feuilles mortes, le rendant parfois plus risqué que la route elle-même. Il souligne les tensions croissantes entre automobilistes et cyclistes et insiste pour que la Commune, au-delà des recommandations des experts techniques, utilise le bon sens dans les décisions futures du DISREN concernant la sécurité des cyclistes.

**M. Bernard Cintas** précise que **M. Philippe Schirato** et lui-même sont les délégués auprès du Conseil intercommunal de la Région de Nyon. Ils ont été interpellés par le rapport concernant l'intégration du DISREN dans les statuts. Ils vont se concerter afin de déterminer ce qu'ils souhaitent faire et comment procéder. Il ajoute qu'il n'est pas opposé, à titre personnel, à cette intégration, car celle-ci pourrait stabiliser le statut du DISREN et éviter de devoir solliciter individuellement les communes pour reconduire ce dispositif, essentiel au fonctionnement de la région.

La parole n'étant plus demandée, **M. Manuel Stern, président du Conseil** passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

## 10. Préavis 061/ 2021-2026 – Budget 2026

**M. Laurent Kilchherr, municipal**, présente le budget 2026 à l'aide d'une présentation projetée et donne quelques explications complémentaires. Il précise que le budget 2026 inclut pour la première fois les coûts complets de la piscine-patinoire. Il lit ensuite les conclusions du préavis.

**M. Philippe Farine**, lit les conclusions du rapport de la commission des finances

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, ouvre la discussion mais la parole n'étant pas demandée, il passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

**M. Laurent Kilchherr, municipal**, en profite pour remercier le travail de la boursière.

## 11. Préavis 062/02021-2026 - Demande de crédit de CHF 1'900'000.00 pour le remplacement des chaudières à mazout des bâtiments du Centre communal par des pompes à chaleur

**Mme Christa Von Wattenwyl, municipale**, présente le préavis et précise que ce projet s'inscrit dans la continuité des rénovations précédentes (toits isolés, panneaux photovoltaïques). Il permettra d'optimiser l'autoconsommation de l'électricité produite sur site. Une conduite existante sera supprimée et remplacée pour des raisons écologiques et économiques, et le raccordement avec la nouvelle conduite permettra de rapprocher la chaudière des endroits où elle est utilisée. Le coût total est de 1'900'000 CHF, avec des subventions prévues d'environ 80'000 CHF. Elle lit ensuite les conclusions du préavis.

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, demande de procéder à la lecture des rapports, et précise que ces derniers ont été envoyés aux membres plus de cinq jours avant le Conseil. Il soumet à l'assemblée la question de leur lecture intégrale et demande un vote à main levée pour décider. La décision de ne pas lire l'intégralité mais uniquement les conclusions des rapports est approuvée à l'unanimité.

**M. Vincent Damba** lit les conclusions du rapport de la commission des finances

**M. Massimiliano Ranieri** lit les conclusions du rapport de la commission de l'énergie

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, ouvre la discussion.

**M. Thomas Morisod** rappelle que les chaudières sont en fin de vie depuis de nombreuses années et pose deux questions : le calendrier des travaux et l'absence d'informations sur la batterie au sel installée précédemment.

**Mme. Christa von Wattenwyl, municipale**, informe que les travaux ne pourront pas être réalisés en 2026 en raison de leur ampleur et des activités scolaires. Ils seront reportés, avec l'assurance qu'ils seront menés soigneusement sous la supervision de l'expert **M. Attilio Catenaro**. La question des batteries au sel fera l'objet d'un préavis séparé, présenté après ou en parallèle des travaux.

**M. Thomas Morisod** souhaite avoir confirmation qu'il y aura bel et bien deux réseaux, un pour l'école et un pour la salle de spectacle. Il aimerait également savoir à quel réseau les batteries au sel actuelles seront reliées.

**M. Attilio Catenaro** précise que c'est un réseau général.

La parole n'étant pas demandée, **M. Manuel Stern, président du Conseil** passe au vote.

Le préavis est accepté à la majorité avec 2 abstentions.

## **12. Rapports des membres et délégués aux commissions et organismes intercommunaux (SITSE, APEJ, SIED, ORPC et RdN)**

**SITSE** : Rien à signaler

**SIED** : Rien à signaler

**ORPC** : Rien à signaler

**APEJ** : **M. Thomas Morisod** présente les éléments abordés lors du conseil intercommunal du 18 novembre 2025 (Annexe 1)

**Région de Nyon** : La prochaine séance aura lieu le mercredi 10 décembre 2025.

## **13. Propositions individuelles et divers.**

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, passe la parole aux Conseillers communaux.

**M. Michael Divià** souhaite attirer l'attention sur la présence numérique et la gestion des documents internes avec l'objectif d'améliorer nos pratiques et protéger l'image de notre Commune. :

- Le nouveau site internet de la Commune : Il se réjouit de voir sa mise en ligne mais déplore l'usage d'images générées par intelligence artificielle. Ce choix pose une question d'image publique. En tant que Commune active dotée de patrimoine réel, de paysages et d'acteurs locaux, cela peut donner une impression d'irréalité. Il recommande l'usage d'images authentiques reflétant le patrimoine et l'identité locale.

- Accès aux documents du Conseil : historiquement les documents étaient accessibles sur une plateforme protégée. Aujourd'hui ils sont envoyés via une plateforme externe hébergée en France, hors du cadre juridique suisse soulignant les risques pour la confidentialité. Il existe des plateformes locales qui permettent de respecter les bonnes pratiques en matière de confidentialité, d'hébergement et de protection des données, spécialement conçues pour les collectivités publiques avec respect des standards de gouvernance. Il précise qu'il déposera au prochain conseil une motion demandant que les documents du Conseil soient systématiquement accessibles via une plateforme sécurisée, hébergée en Suisse et protégée par l'authentification. L'objectif est de renforcer la confidentialité des échanges internes et d'aligner nos pratiques avec les standards attendus d'une collectivité publique.

**Mme Lucie Kunz-Harris, syndic**, rappelle qu'un portail dédié aux conseillers avec double authentification avait été annoncé mais n'est pas encore opérationnel. Concernant les images générées par IA sur le site, elle précise qu'il n'existe pas toujours des photos en lien avec les thématiques abordées. Elle réaffirme que la priorité reste la sécurité et la confidentialité des documents du Conseil.

**M. Manuel Stern, président du Conseil**, indique que le Bureau du Conseil, a demandé des compléments d'information afin de mettre en place un programme avec accès entièrement sécurisé pour les documents. Il reconnaît que la plateforme choisie n'était peut-être pas la meilleure et remercie pour la remarque. Il précise que des ajustements seront faits, les impératifs de conformité et le calendrier chargé ayant pu entraîner certains oublis.

**Mme Solène Frei** attire l'attention sur le nouveau gendarme couché installé en haut de la route de Courte Raie qui ne résout pas les problèmes principaux. Les excès de vitesse se produisent surtout après le passage sous le pont CFF, dans les deux sens, où les véhicules accélèrent fortement et négocient mal le virage. Elle relève aussi des comportements dangereux, comme des dépassements intempestifs près de la plate-bande destinée à ralentir le trafic et mentionne un virage particulièrement problématique où la visibilité est

réduite. Même si la réflexion engagée est positive, il serait judicieux de pousser la réflexion un peu plus loin.

**M. Silvio Muller** fait partie de la gym homme et relève qu'il ne sait pas où se trouvent le défibrillateur dans la salle de gym. Il demande s'il serait possible d'en installer un à proximité de la salle communale.

**M. Hervé Mange, municipal,** en prend note.

**Mme Letizia Farine** aimerait avoir savoir pourquoi le préavis 063 a été retiré et pourquoi le rapport n'a pas été rendu.

**Mme Florence Wagnier** indique que la Commission des finances regrette de ne pas avoir pu rendre son rapport à temps. Malgré une réunion en ligne, il n'a pas été possible de se réunir physiquement en raison d'un agenda chargé et de nombreux préavis complexes en fin d'année. Une nouvelle date de réunion est toutefois déjà prévue pour finaliser un avis consolidé. Elle confirme que le rapport sera prêt pour le 19 janvier.

**Mme Nadia Quiblier Frei** demande de limiter le nombre de préavis en décembre, estimant que cette période est déjà très chargée. Elle souligne que le volume actuel de préavis, notamment pour la commission des finances, rend difficile une étude approfondie pour les commissions et les conseillers.

**M. Manuel Stern, président du Conseil,** indique que la municipalité et le bureau n'ont pas pu se mettre d'accord sur le traitement de certains préavis, conscients qu'il y en avait peut-être trop.

**M. Philippe Magnenat** rebondit sur l'intervention de Thierry Bessède concernant la Route Suisse. Il signale que, comme cycliste et piéton, il rencontre plusieurs problèmes sur la Route Suisse, notamment de la végétation débordant sur le trottoir côté village. Il mentionne également la présence d'un panneau de chantier laissé en place depuis plusieurs mois sans justification apparente, contribuant à la gêne pour les usagers.

**Mme Lucie Kunz-Harris, syndic,** rappelle que la Route Suisse est une route cantonale dont l'entretien relève du DGMR. Pour les propriétés privées, les équipes communales de voirie identifient les problèmes et envoient des courriers aux propriétaires, parfois à plusieurs reprises, ce qui surcharge leur planning. Concernant les feuilles sur les routes, une discussion est à mener avec le canton, qui encourage moins l'usage des souffleuses. Enfin, les panneaux de chantier doivent respecter des normes strictes de distance par rapport au chantier, fixées par le DGMR, et ne peuvent être placés librement.

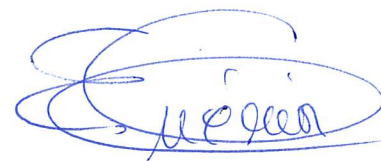
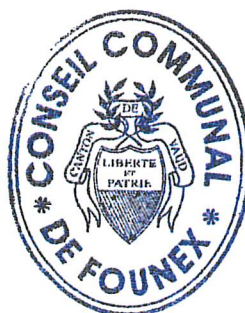
La parole n'étant plus demandée et les points à l'ordre du jour épuisés, **M. Manuel Stern, président du Conseil,** souhaite une belle fin d'année et de belles fêtes et lève la séance à 22h18.

Founex, le 08.12.2025

ANNEXE 1 : APEJ

Le Président

La Secrétaire



Manuel Stern

Elisabeth Guérin